

MAIRIE DE SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

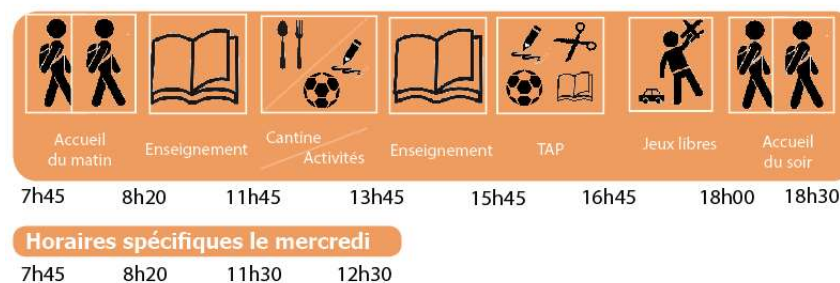
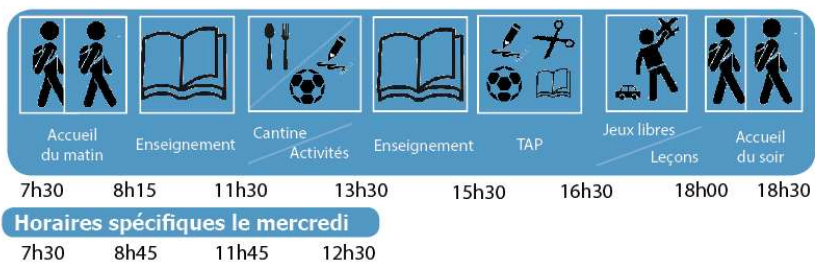
TARIFS PÉRISCOLAIRES 2023 - 2024

Chaque famille recevra une facture mensuelle en fonction des présences réelles de l'enfant.

ÉCOLE DE CHAMPLONG

Journée type (Lundi-Mardi-Mercredi matin-Jeudi-Vendredi)

ÉCOLE DU BOURG



La municipalité organise l'accueil du matin, les TAP, les jeux libres et l'accueil du soir. Les accueils du matin et du soir sont facturés à la séance. Les TAP sont gratuits et les jeux libres sont facturés à la ½ heure.

Selon Quotient Familial (attestation CAF obligatoire)

Quotient Familial	Accueil du matin/soir	Cantine/Animation	Cantine extérieur	Activité du soir 16h30 à 18h	Accueil de loisirs des mercredis après-midi Demi-journée	Accueil de loisirs des mercredis après-midi Demi-journée externes
QF Supérieur à 4.000€	0.80 € / séance	6 € / repas	6 €/ repas	0.75 /½ heure	12.10 €	13.10 €
QF de 3.000€ à 4.000€	0.75 € / séance	5.80 € / repas	6 € / repas	0.70 /½ heure	11.30 €	12.30 €
QF de 2.000€ à 3.000€	0.70 € / séance	5.50 € / repas	5.70 €/ repas	0.65 € /½ heure	10.45 €	11.45 €
QF de 1.500€ à 2.000€	0.60 € / séance	5.20 € / repas	5.40 €/ repas	0.55 € /½ heure	9.60 €	10.60 €
QF de 1.100€ à 1.500€	0.55 € / séance	4.90 € / repas	5.10 €/ repas	0.50 € /½ heure	8.80 €	9.80 €
QF de 800€ à 1.100€	0.50 € / séance	1 € / repas	1 €/repas	0.45 € /½ heure	7.50 €	7.50 €
QF de 500€ à 800€	0.45 € / séance	1 € / repas	1 €/repas	0.40 /½ heure	7.00 €	7.00€
QF inférieur à 499€	0.40 € / séance	1 €/ repas	1 €/repas	0.35 ½ heure	6.50 €	6.50 €

Contact pour toute information sur la facturation :
enfance.administration@stcyraumontdor.fr - 04 72 20 51 15